



Service de Presse :

SWIC
Sandrine Wiart
Intercommunication

29 Route de Maule – 78770 Thoiry

Tél. 01 34 94 77 33

Fax 01 34 94 77 34

s.wiart@sfr.fr

Communiqué de presse
Septembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les impacts des nouvelles réglementations sur le schéma d'évaluation des menuiseries à rupture de pont thermique : le point grâce à la nouvelle Communication de l'AQC

Les Communications de la C2P*, recommandations précieuses pour les professionnels, **leur permettent d'exercer une vigilance efficace sur l'état et les évolutions d'une technique spécifique, afin d'assurer une maîtrise de la qualité et la pérennité de l'ouvrage dans le bâtiment.**

Elles concernent les produits, procédés ou techniques visés par les DTU, ATec ou DTA mais ne se substituent pas à ceux-ci.

Les récentes évolutions réglementaires dans le secteur de la menuiserie industrielle ont ainsi conduit la C2P à rédiger une nouvelle Communication :

Les menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT).

* Commission Prévention Produits mis en oeuvre



Communiqué de presse – Septembre 2010
Communication C2P : Les menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT)

En effet, l'application obligatoire du marquage CE, depuis le 1^{er} février 2010, sur toutes les fenêtres mises sur le marché et la publication, en avril, du nouveau DTU 36-5 « Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » **impliquent des modifications du schéma d'évaluation des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique** ; celles-ci représentent aujourd'hui l'essentiel des ventes des menuiseries aluminium (95 %).

Quelles sont les techniques utilisées ? Quelles sont les évolutions et leurs conséquences sur le schéma d'évaluation des systèmes ?

Autant de réponses apportées à ces questions par la nouvelle Communication qui met **en exergue** également l'existence d'une **période transitoire** durant laquelle l'ancien schéma et le nouveau vont coexister.

Illustrée par un schéma clarifiant cette situation, rappelant les documents et sites de référence, elle constitue un repère unique pour les professionnels, fabricants, entreprises, menuisiers, installateurs, poseurs, assureurs...

La Communication *Les menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT)* est directement consultable et téléchargeable sur le site de l'AQC : www.qualiteconstruction.com.



Communication

de la Commission Prévention Produits mis en œuvre

Points de surveillance et prescriptions particulières

Les menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT)

La C2P informe :
Les communications de la C2P proposent pour une technique donnée un point rapide et rappellent les points de surveillance importants pour la maîtrise de la qualité et la pérennité de l'ouvrage.

Ce qui va changer en terme d'évaluation !
L'application du marquage CE réglementaire pour toutes les fenêtres mises sur le marché à compter du 1^{er} février 2010 ainsi que la publication du nouveau NF DTU 36.5 *Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures*, entraînent des modifications du schéma d'évaluation des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT) en particulier.

Elles concernent les produits, les procédés ou les techniques visés par des Documents Techniques Unifiés (DTU), Avis Techniques (ATec) ou Documents Techniques d'Application (DTA), mais ne se substituent pas à ces documents.

Les menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (RPT) représentent aujourd'hui plus de 95 % des menuiseries aluminium (Source BATIETUDE 2008). En effet, la rupture de pont thermique est rendue indispensable pour respecter les exigences d'isolation thermique de plus en plus sévères sur ces produits.



Agence Qualité Construction Juin 2010

©AQC - Téléchargeable sur le site www.qualiteconstruction.com

Cliquez sur l'image pour télécharger la couverture en Haute définition (JPEG CMJN, 300 dpi). Pour toute utilisation, merci d'indiquer impérativement « Photo AQC ».